Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 77 (1968)
Heft: 6

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales

Reconnaissance d'écoles

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse — à laquelle incombe, comme on le sait, la responsabilité de promouvoir les soins aux malades dans notre pays et de superviser la formation des infirmières en soins généraux, en hygiène maternelle et en pédiatrie et en soins psychiatriques, ainsi que celle des aides-soignantes et des laborantines médicales — a accordé récemment sa reconnaissance provisoire à 4 écoles d'infirmières en hygiène maternelle et infantile, soit celle de l'Hôpital d'enfants de Bâle, l'Ecole catholique d'Hergiswil, celle de l'Hôpital d'enfants de Aarau et la «Schweizerische Pflegerinnenschule de Zurich». Cette mesure porte à 8 le nombre des écoles d'infirmières en hygiène maternelle et infantile reconnues à titre provisoire par la Croix-Rouge suisse.
Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a d'autre part reconnu définitivement l'Ecole cantonale neuchâteloise d'aides-soignantes à La Chaux-de-Fonds et celle du Service médical de la ville de Zurich.

Nouvelles infirmières en soins généraux

Sept candidates infirmières de l'*Ecole Bois Cerf,* à Lausanne, ont passé avec succès leur examen final le 1er mai 1968 et obtenu leur diplôme, ce dont nous les félicitons. Ce sont:
Mlles Michèle Balmat; Angèle Bruchez; Anne-Th. Castaing (Sr); Marie-Christine Clément; Louise Heder; M.-Charles Mettraux (Sr); Jacqueline Schaffner.

Aides-soignantes

Les aides-soignantes ont constitué leur propre association professionnelle, le 23 avril 1968, à Bâle.

Auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge

La Société suisse de la sclérose en plaques organise chaque année des séjours de vacances pour les malades atteints de cette affection. L'organisation de ces séjours est rendue possible grâce à la collaboration des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui bénévolement se mettent à disposition pour s'occuper — généralement pendant deux semaines consécutives — des malades, sous la direction d'une infirmière diplômée. Pour la première fois cet été, un séjour s'est déroulé à Arosa, à la clinique zuricoise d'altitude. Trois groupes de 13 patients y ont passé à tour de rôle quatre semaines de vacances. Une quatrième «action-vacances» sera organisée à Montana, du 1er au 29 septembre.

Service de la transfusion de sang

Le prof. H. Æbi s'est démuni de ses fonctions de président de la sous-commission du Service de la transfusion de sang, mais continue en revanche de faire partie de la Commission, qui s'est adjoint par ailleurs un nouveau membre en la personne du prof. H. Cottier, directeur de l'Institut de pathologie de l'Université de Berne; ce dernier assumera en outre la présidence de la sous-commission.

*

13 500 nouveaux donneurs de sang se sont mis à disposition à la suite de la campagne de propagande menée en commun en avril dernier par la Croix-Rouge suisse, l'Alliance suisse des Samaritains et l'Association suisse des droguistes.

Séances et conférences

Le Conseil de direction de la Croix-Rouge suisse se réunira le 24 octobre 1968, à Berne, tandis que la Conférence nationale d'automne des présidents de section aura lieu les 16 et 17 novembre à Berne également.

*

Colonie de vacances pour jeunes hémophiles

Pour la quatrième fois cette année, le home d'enfants «Clos des Sapins», à St-Cergue sur Nyon, a accueilli pendant 3 semaines un groupe de 17 jeunes garçons hémophiles que leur affection rend parti-

culièrement vulnérables et qui ne peuvent de ce fait participer à une colonie de vacances régulière. Comme les années précédentes, le camp qui s'est déroulé du 8 au 27 juillet, comportait à son programme l'application de mesures médicales et de traitements physiothérapiques, ainsi que des exercices pratiques de caractère préventif. Le coût des séjours est financé par l'assurance-invalidité, les parents des jeunes colons et la Croix-Rouge suisse qui s'est également occupée de l'organisation de la colonie.
Comme les années précédentes, l'Hôpital de l'Ile à Berne a apporté sa contribution à la mise sur pied du camp, en mettant à disposition du personnel spécialisé, soit en l'occurrence une infirmière, une jardinière d'enfants et une physiothérapeute.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Un jour peut-être, vous «sortiront-ils» de l'eau

415 adolescents, filles et garçons, âgés de 14 à 16 ans, ont suivi cet été les cours de sauvetage nautique organisés par la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse romande et dont plusieurs ont été donnés par des jeunes normaliens qui avaient participé l'an dernier au camp de formation organisé par la Croix-Rouge de la Jeunesse à la «Casa Henry Dunant» de Varazze et avaient obtenu leur brevet d'enseignement de cours de jeunes sauveteurs. 176 candidates et candidats (dont 28 à Lausanne et Prilly, 20 à Montreux, 19 à Aigle, 21 à Yverdon, 26 à Vevey, 8 à Nyon, 7 à Ste-Croix, 11 à Moudon, 7 à La Sarraz et 29 à Morges), ont subi avec succès les diverses épreuves imposées et obtenu le certificat de jeune sauveteur délivré en commun par la Croix-Rouge de la Jeunesse et la Société suisse de Sauvetage.
Relevons que depuis l'introduction de ces cours, il ne se passe point d'année où des juniors Croix-Rouge brevetés sauvent la vie d'enfants et d'adultes en danger de noyade.

Institutions auxiliaires

L'*Alliance suisse des Samaritains* a tenu sa 80e assemblée ordinaire des délégués, à St-Gall, les 8 et 9 juin 1968. 523 participants ont suivi les débats qui ont porté principalement sur les ressources financières de l'organisation qui groupe 56 725 membres actifs et 1276 sections, et sur la recherche de nouvelles sources de financement qu'elle se doit de trouver pour le développement de son activité à venir.

*

L'*Association suisse des établissements pour malades (VESKA)* a tenu à Zoug son assemblée générale des délégués, dont le programme comportait en particulier la création d'un Institut suisse des hôpitaux. Depuis de nombreuses années, en effet, les milieux intéressés ressentaient le besoin d'avoir à leur disposition un service central d'information et de documentation sur l'ensemble des questions hospitalières dont l'existence permettrait de planifier et d'exploiter rationnellement les établissements pour malades. La VESKA a entrepris des études visant à créer un tel Institut qui aurait, au sein même de la VESKA, une organisation indépendante. Le but de l'Institut est fixé en ces termes: «d'une manière générale, sa tâche consisterait à étudier de façon complète, en théorie et en pratique, les hôpitaux suisses au profit de tous les milieux intéressés. Grâce à un travail scientifique, objectif et accompli de manière indépendante, l'Institut devra élever le degré d'efficacité médicale, sociale et économique des hôpitaux suisses. A cet effet, il recherchera et réunira les enquêtes et les expériences faites en Suisse et à l'étranger, en vue de les rendre utilisables et de les mettre à la disposition de chacun. En outre, l'Institut entreprendra ses propres enquêtes sur les questions d'ordre général que posent actuellement les hôpitaux, leur exploitation et leur construction. Les résultats de ces travaux devront pouvoir servir à tous ceux qui sont professionnellement en contact avec les hôpitaux; ils seront rendus publics au moyen de publications, de conférences, de cours et de consultations sur toutes les questions relatives à la construction et à l'exploitation des établissements hospitaliers. Vu l'intérêt que cet Institut présentera pour les hôpitaux, les services d'hygiène publique, le corps médical, la Croix-Rouge suisse, des bureaux de construction, d'architecte, etc., l'on espère obtenir les moyens financiers nécessaires de la part de ces divers milieux.
Pour sa part, la Croix-Rouge suisse accordera au futur Institut suisse des hôpitaux une contribution annuelle de Fr. 10 000.—.

Entraide internationale

Le conflit du Nigeria

Conformément à une décision du Comité central, la Croix-Rouge suisse a lancé, le 17 juin, un premier appel de fonds auprès de notre population en vue d'apporter une aide aux populations nécessiteuses du Nigeria et du Biafra. Les troupes fédérales ayant coupé toutes les voies de communications menant à l'enclave du Biafra, celle-ci se trouvait alors entièrement coupée du monde extérieur. Il y règne par conséquent un état de famine extrême dont pâtissent en premier lieu les réfugiés dont le nombre est estimé à 500 000.

En date du 9 juillet, la Croix-Rouge suisse avait recueilli dans le cadre de sa collecte en espèces une somme de Fr. 400 000.— dont le Comité central a décidé, lors de sa séance du 11 juillet, d'affecter un premier montant de Fr. 390 000.— aux interventions suivantes, ceci d'entente avec le Comité international de la Croix-Rouge. En faveur du Biafra: Fr. 60 000.— pour la fourniture de vivres; Fr. 40 000.— pour la couverture des frais de transport, par voie maritime, de 100 tonnes de lait en poudre d'une valeur de Fr. 558 000.— offert par la Confédération; Fr. 100 000.— en tant que participation aux frais de transports aériens du CICR au départ de Fernando Poo; Fr. 100 000.— pour la couverture partielle des frais d'une équipe chirurgicale suisse.

En faveur du Nigeria: Fr. 80 000.— pour la fourniture de vivres et d'aliments pour enfants; Fr. 10 000.— comme participation aux frais découlant de la mise à disposition de deux infirmières suisses. Les distributions alimentaires sont effectuées par le CICR agissant en collaboration avec les Sociétés de Croix-Rouge des deux régions. Tout en travaillant avec les autres œuvres suisses d'entraide qui ont lancé pour leur part des collectes en faveur du Biafra, la Croix-Rouge suisse a lancé ses propres appels de fonds, car elle entend, selon les principes de la Croix-Rouge, apporter son aide à tous les nécessiteux, quel que soit le parti auquel ils appartiennent. La misère régnant au Nigeria et au Biafra étant immense, la Croix-Rouge suisse continue de recevoir avec gratitude les dons qui seront versés sur son compte de chèques postaux 30 - 4200, dans le cadre de cette action d'entraide particulière.

Au Vietnam

A la mi-juin, une équipe médicale suisse placée sous la direction du Dr Edwin Hofmann et groupant un second médecin, un infirmier, deux infirmières et un administrateur, a commencé son activité à Ha Tien, localité sise sur les côtes du golfe du Siam, près de la frontière cambodgienne. Nos compatriotes sont affectés à l'hôpital local, d'une capacité de 50 lits, où il n'était jusqu'ici pas possible de pratiquer des interventions chirurgicales. Grâce à la présence de l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse, la situation sera différente et il ne sera plus nécessaire de transporter les blessés et les malades devant subir une opération jusqu'à l'hôpital de la province où ils arrivaient souvent trop tard pour être sauvés.

Par ailleurs, la Croix-Rouge suisse est toujours présente à Da Nang où une équipe médicale déléguée par ses soins assure l'exploitation de l'hôpital d'enfants qu'elle a construit l'an dernier sur l'aire de l'hôpital civil de cette ville. L'aide apportée par la doctoresse Rosmarie Nüssli, à laquelle a récemment succédé le Dr André Frank, ainsi que par les trois infirmières suisses est extrêmement appréciée des autorités sanitaires vietnamiennes et de la population de Da Nang. Cette aide, en effet, répond à une urgente nécessité et l'hôpital pédiatrique abrite en permanence plus de 100 enfants blessés ou malades.

Au Dahomey

Disposant d'un crédit de la Confédération de Fr. 40 000.— la Croix-Rouge suisse a fait parvenir à la Croix-Rouge du Dahomey un envoi de médicaments dont elle assume pour sa part les frais de transport par voie maritime.

Des dons de lait en poudre de la Confédération

Le Conseil fédéral a accordé des dons de lait en poudre de 10 tonnes chacun destinés à l'Irak et à Burma, un don de 20 tonnes en faveur de l'Algérie, un de 30 tonnes pour la Cisjordanie et un autre de 50 tonnes destiné à l'Indonésie. La Croix-Rouge suisse a assumé la totalité des frais de transport de ces secours.